



# L'Huîtrier pie

Lettre d'infos  
n° 70 - Printemps 2013

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT  
BELLE-ÎLE-EN-MER

[www.belle-ile-nature.com](http://www.belle-ile-nature.com)

## Editorial

Notre association mérite amplement la double appellation Maison de la Nature et Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). Les deux appellations se complètent l'une l'autre. Toutes nos actions ont pour finalité la défense de la nature donc de l'environnement.

Avec les beaux jours les sorties guidées et commentées vont à nouveau attirer de nombreux amateurs qui approfondiront leurs connaissances sur la faune, la flore, la géologie. Nous comptons parmi nos administrateurs bénévoles un géologue qui nous fait profiter de son savoir comme vous pourrez le constater à la lecture de son article.

A l'initiative du CPIE, il été organisé un ciné débat sur les abeilles et les dangers qui les menacent. Nous voyons bien ici l'interconnexion entre la connaissance de la nature (les abeilles) et la nécessité de trouver des meilleurs rapports de l'homme avec son environnement (comment les protéger, comment changer les pratiques agricoles).

Signalons la brochure sur les fougères réalisée par Etienne LEBIGRE et superbement illustrée.

Le CPIE est au cœur d'actions importantes pour l'environnement à Belle Ile en Mer en partenariat avec les collectivités locales (communes et intercommunalité).

Qu'il s'agisse des problématiques déchets, eau, énergies renouvelables... Un ciné débat sur les énergies renouvelables a permis d'avancer quelques idées réalisables sur le plan local et un groupe de réflexion sur la mise en place de « projets citoyens » est en bonne voie.

Une convention bipartite Mairie de Palais - CPIE a jeté les bases d'un projet qui nous tenait à cœur : la création d'un Centre de Ressources sur l'Eco Habitat : comment arriver à construire une habitation qui consomme peu ou pas d'énergie.

Sur le même thème, nous avons développé un partenariat avec la Mairie de Sauzon qui s'inscrit parfaitement avec les thèmes développés dans le PLU en cours d'élaboration.

De grands chantiers, de grandes ambitions... mais aussi l'espoir de préserver notre patrimoine.

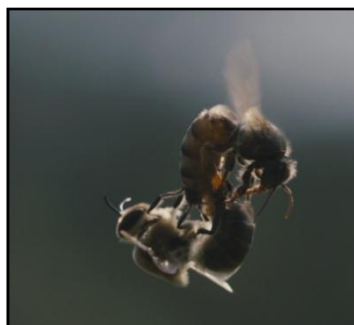
Bonne lecture à tous !

Léo Lambotin,  
Vice-président

## NATURE

### Des abeilles & des hommes

140 spectateurs ont assisté à la projection du documentaire de Markus Imhoof le 7 Mars dernier, organisé par le CPIE en partenariat avec le Cinéma Rex.



L'occasion de faire le point sur la situation dramatique des abeilles.

Depuis une quinzaine d'années, de nombreuses colonies sont décimées partout dans le monde. Les causes de cette hécatombe ne sont pas encore établies. Selon les régions du monde, ce sont entre 50 et 90% des abeilles qui ont disparu.

Partout, le même scénario se répète : par milliards, les abeilles quittent leurs ruches pour ne plus y revenir. Les scientifiques ont trouvé un nom à la mesure du phénomène : le "syndrome d'effondrement".

Ils ont de quoi être préoccupés : la plupart des espèces végétales ont besoin

des abeilles domestiques et sauvages pour être fécondées. Sans elles, pas de pollinisation, donc pratiquement ni fruits, ni légumes.

Arrivés sur Terre 60 millions d'années avant l'homme, *Apis mellifera* (l'abeille à miel) ainsi que les autres hyménoptères (guêpes, bourdons...) sont aussi indispensables à son économie qu'à sa survie.

Faut-il incriminer les pesticides et les médicaments employés pour les combattre ? Les parasites tels que le varroa ? De nouveaux virus ? Le stress des voyages ? La multiplication des émissions électromagnétiques perturbant les nanoparticules de magnétite présentes dans l'abdomen des abeilles ?



La projection a été suivie d'un débat très animé en présence de Gilles Lanio, président du syndicat des apiculteurs du Morbihan & Quentin Le Guillou, apiculteur à Belle-Ile.

## ECO HABITAT

### Réglementation Thermique 2012 pour toute nouvelle habitation

Depuis le 1er janvier 2013, toute nouvelle construction ou extension de bâtiments existants doit être basse consommation et appliquer la réglementation thermique 2012.

Ces logements « nouvelle génération » doivent optimiser le besoin en énergie en favorisant la conception bioclimatique (éclairage naturel, orientation des ouvertures au sud).

Ils ne doivent pas dépasser une consommation d'énergie primaire de 50 kWhEP/(m<sup>2</sup>.an) et garantir un confort en cas de forte chaleur en été.

Environ 10 % de l'énergie totale du logement doit être produite par des énergies renouvelables (eau chaude à partir de capteurs solaires thermiques, chauffage au bois, etc.).



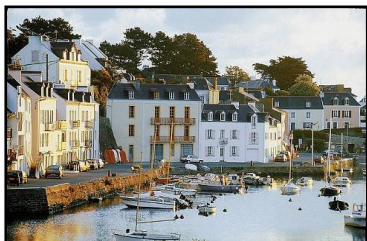
En construisant des logements 2 à 3 fois plus marrants, cette réglementation doit d'ici 2020 aider à réduire d'au moins 38 % la consommation d'énergie due au parc immobilier. Ce n'est qu'un premier pas.

Déjà une nouvelle réglementation est en préparation pour 2020 avec pour objectif de construire des maisons qui produisent plus d'énergie... qu'elles n'en consomment.

Découvrez les aides et initiatives de la région Bretagne : [www.bretagne.fr/internet/jcms/TF071112\\_5055/environnement](http://www.bretagne.fr/internet/jcms/TF071112_5055/environnement)

### Les Ateliers éco-habitat de SAUZON

Un nouveau partenariat vient d'être développé par le CPIE avec la municipalité de Sauzon en 2013 afin de sensibiliser et de dialoguer avec la population locale sur les enjeux de l'éco-habitat.



Le projet, validé en septembre dernier par le conseil municipal, comporte deux volets :

- Sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de l'éco-habitat: visites de maisons écologiques, conférences-débats, ateliers pratiques sur l'approche bioclimatique...

- Animation du dialogue local en favorisant les rencontres entre les habitants de Sauzon, notamment les jeunes et les aînés, et de les faire échanger sur les questions d'évolution de l'habitat local, des souhaits pour l'avenir de la « maison sauzonnaise », du lien entre habitat-architecture et urbanisme...

Un lien fort sera entretenu entre cette dynamique communale et l'élaboration en cours du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme.



## ENERGIES RENOUVELABLES

### Un Ciné-débat Energétique !

« Energies renouvelables à Belle-Ile et ailleurs ». Le thème du Ciné-débat du 14 février dernier, organisé par le CPIE, a réuni plus de 70 personnes.

Il s'appuyait sur le documentaire de l'allemand Carl-A Fechner, « La quatrième révolution, vers l'autonomie énergétique » qui passe en revue les solutions expérimentées dans le monde entier pour abandonner les énergies fossiles et nucléaire.

Le débat a permis d'évoquer de nombreuses pistes pour l'île : isolation des logements, bois-énergie, panneaux solaires, solaire thermique (pour l'eau chaude), petit éolien, méthanisation des déchets...

### Projets citoyens bretons

Les projets innovants se développent en Bretagne, notamment au niveau citoyen, ce dont témoignait Lauriane Fleury, coordinatrice du réseau Taranis.

Une vingtaine de projets collectifs se sont montés dans la région à ce jour, palliant les déficits du système public.

Exemple à Bruz (35) où 90 personnes se sont structurées en Société par Actions Simplifiées pour équiper le toit d'un hangar en panneaux photovoltaïques.

Exemple à Béganne, où 600 particuliers, des partenaires privés et publics ont mis en place des fonds d'investissement pour créer un parc de 4 éoliennes, qui permettra d'alimenter en énergie 19 000 habitants !

Loin de ces initiatives, et alors que la Réglementation Thermique 2012 est un premier pas vers une diminution des consommations énergétiques, a été souligné lors du débat l'étonnement des participants quand aux nouvelles constructions publiques sur Belle-Ile.

La nouvelle caserne des pompiers, par exemple, n'intègre ni la récupération d'eau de pluie, pour une structure plutôt gourmande en eau, ni la présence de panneaux solaires sur les m<sup>2</sup> de toiture pour rendre autonome en énergie le futur bâtiment.

### Naissance d'un groupe Projet citoyen

Suite au Ciné-débat, un groupe de 25 personnes s'est réuni pour échanger sur la faisabilité de projets citoyens de production d'énergies renouvelables sur l'île.

Un contexte de réflexion favorisé par la période : en ce moment ont lieu conjointement le débat national sur la transition énergétique, l'élaboration du Schéma Régional Air Climat Energie, ainsi que l'élaboration des Plans Locaux d'urbanisme (PLU) de chaque commune belliloise ! Pour chacun de ces plans, les citoyens sont appelés à faire part de leurs idées et remarques.

Lors de ces échanges au CPIE, de nombreuses pistes ont été soulevées, parmi lesquelles le petit éolien (jusqu'à 12 m), la constitution d'un groupe de réflexion sur le bois-énergie,



Dans ce contexte, le CPIE Belle-île-en-Mer s'engage dans la campagne « Belle-île-en-eau » qui se déroulera sur un an.

### L'eau vous consulte

Jusqu'au 30 avril, le CPIE organise cette consultation citoyenne par la démultiplication des lieux de consultation et l'aide à l'expression du public (Questionnaire à l'accueil, sur le site internet ou sur demande).

ou encore l'aménagement en photovoltaïque d'un hangar pour lequel un cultivateur est en cours de réflexion.

La nécessité de s'entourer de professionnels et de réunir les études de faisabilité permettra d'envisager l'avenir des projets.

Une prochaine réunion est prévue dans les semaines à venir, tous les gens intéressés sont les bienvenus !

## BELLE-ILE-EN-EAU, N'EN PERDONS PAS UNE GOUTTE !

Objectif fixé par l'Union Européenne : Bon état de l'eau en 2015, au niveau écologique, chimique, et quantitatif.

### Nombreux évènements

Elle se poursuivra par l'accompagnement des démarches d'économie et de préservation de la qualité de l'eau sur l'île.



Le CPIE proposera ainsi des rencontres sur des thématiques concrètes : jardinage sans pesticides, économies d'eau, récupération d'eau de pluie, plaisance sans impacts...etc

### Journée mondiale de l'eau

Un premier focus a eu lieu les 22 et 23 mars à l'occasion de la journée mondiale de l'eau.

Conseils pour les équipements hydro-économiques, jardinage au naturel ont précédés une visite autour du barrage d'Antoureau pour comprendre le système hydraulique de Belle-île.

sièrs étapes selon les besoins et budgets.

La récupération d'eau de pluie pour le jardin est une première étape abordable. Pour un simple usage extérieur, les contraintes sont moindres et l'investissement peut être réduit par la solution d'achats groupés.

Peut être envisagé ensuite le solaire thermique (photovoltaïque pour l'eau chaude), citerne enterrée avec filtration pour la potabilisation de l'eau, toilettes sèches et phyto-épuration... Contactez-nous pour en savoir plus !

## VIE ASSOCIATIVE

### Vive le carton !

Difficile de détecter le CPIE derrière les grandes haies. C'est désormais plus facile de nous repérer dès le rond-point des Glacis, les haies ayant été rabattues pour laisser place à un chemin piéton. Merci aux jardiniers de la mairie !

Le local s'aménage grâce à l'aide bénévole de Nicole Lenoble, créatrice de superbes meubles en carton à Locmaria. Etagères modulables, et un beau petit canapé en carton permettent désormais de s'asseoir confortablement pour se plonger dans une revue.

Au programme jusqu'à fin juin, une exposition sur l'eau réalisée par l'Agence Loire-Bretagne.



Pour l'atteindre, le bassin Loire-Bretagne va réviser son Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) en 2016 pour une période de 6 ans. Pour ce nouveau schéma, une place importante est donnée à la participation et la consultation du public, en partenariat avec différents relais locaux.

Tout le monde est né: habitants, professionnels, touristes, plaisanciers...

De nombreux évènements sont prévus tout au long de l'année : accompagnement de « Foyers témoins » sur l'eau, exposition, apér'eau rencontre, stand, animation dans les écoles, visite de sites...

### La récupération d'eau de pluie

S'en est suivi un Apér'eau rencontre dans le local du CPIE sur le thème de la récupération d'eau de pluie, avec la participation de Catherine Sagot (Eau Vivante) et Jérôme Le Neun, installateur de Locmaria.

Il est apparu évident que les équipements nécessaires peuvent être réalisés en

## GEOLOGIE

### Quelques exemples de mouvements de terrain à Belle-Île

Il est souvent difficile sur notre rocher de se rendre compte que la terre est vivante. Certes nous savons par la presse qu'un tremblement de terre s'est produit ici ou là sur le globe ou qu'un volcan s'est réveillé après de longues années d'assoupissement. Bien sûr, il arrive que le sol tremble à Belle-Île, dans les Alpes ou les Pyrénées. Mais dans l'ensemble, ce contact avec l'histoire actuelle de la terre reste fugace et lointain.

Pourtant, l'évolution de la croûte terrestre peut s'apprécier directement sur notre territoire insulaire lors de promenades le long des falaises. Ces dernières, accidents morphologiques qui se caractérisent par des abrupts topographiques notables, sont en effet propices à des déplacements naturels de matériaux du haut vers le bas...

De tels mouvements de terrain sont regroupés, dans la nomenclature française, selon cinq types principaux : 1) *chute de blocs-éboulement* : rupture de blocs sur falaise 2) *effondrement* : rupture du toit d'une cavité souterraine 3) *glissement de terrain* : déplacement de terrain meuble ou rocheux 4) *coulées de boue* : liquéfaction de terrain meuble, 5) *érosion de berge* : écoulement d'eau turbulent.

Un sixième mouvement, le *retrait-gonflement des argiles*, a la particularité de ne pas causer de déplacement de matériaux. Il correspond à une simple variation de volume du fait d'une variation d'humidité.

Ces phénomènes naturels sont de taille très variable, métrique à kilométrique, et, pour la plupart incontrô-

lables, imprévisibles et destructeurs. Comme la loi stipule que « Tout citoyen a le droit d'être informé des risques naturels ou technologiques qu'il encourt sur le territoire national », l'état a diligenté la réalisation d'inventaires ou de cartes qui sont consultables sur plusieurs sites internet (cf ci-dessous).

Les paysages bellilois recèlent quelques uns de ces mouvements qui seront illustrés ci-après à partir d'exemples glanés sur les falaises. Pour leur plus grande majorité, ils sont dus à la fragilisation des roches constituant Belle-Île (tufs volcaniques métamorphisés, pour environ 80%) par trois facteurs complémentaires : l'intense fracturation qui découpe la roche, l'altération météorique qui argilise les plans de fracturation et l'érosion qui entraîne les éléments altérés et déchausse les blocs.

#### L'éboulement de Dotchot

La côte rocheuse de Belle-Île montre de nombreux sites de chute de blocs et d'éboulement. Parmi ceux-là, l'éboulement de Dotchot, situé entre les plages de Yeyew et Dotchot, a l'intérêt de montrer un mouvement à ses débuts, au sens où les blocs éboulés sont peu descendus vers la mer et où le mécanisme et les traces de rupture peuvent être plus facilement observés.



La photographie ci-dessus montre l'ensemble du mouvement, d'un volume total de quelques 2 000 m<sup>3</sup>, ainsi que le plan de faille selon lequel s'est opéré le mouvement. Depuis le sommet, au niveau du personnage

visible, le plan de faille laisse voir les stries qui ont été produites par le déplacement du bloc principal (environ 1 000 m<sup>3</sup> à lui tout seul), stries qui permettent d'analyser plus précisément le mécanisme mis en jeu.

#### L'effondrement de Vazen

Le trou de Vazen est le résultat de la rupture du toit d'une grotte que l'océan avait creusé dans un matériel rendu fragile par la présence d'une grande faille. On le voit bien dans la photographie suivante, prise depuis la côte.



#### Le glissement de terrain de la grotte de l'Etoile

Plusieurs glissements de terrains sont visibles à Belle-Île mais le plus didactique est celui situé à proximité de la Grotte de l'Etoile. Il affecte des terrains meubles résultant de l'altération météorique des tufs volcaniques et se traduit par une série de banquettes séparées par des plans de ruptures.



La photographie ci-dessus montre une évolution différente de la partie gauche et droite du glissement. A gauche, il ne subsiste rien du matériel glissé qui a disparu vers la plage. A droite le glissement est intact car il a été bloqué par un verrou rocheux visible à la base de

la plus grande terrasse, la plus aval.

#### Retrait-gonflement des argiles

Ce mouvement sans déplacement correspond aux variations de volume des argiles en fonction de leur taux d'humidité. Contrairement aux précédents, il est sans danger pour les humains mais il peut gravement affecter les constructions légères (pavillons d'habitation) si des précautions minimales ne sont pas prises lors de la construction. La figure ci-dessous a été extraite du site argiles.fr et montre qu'une zone de Belle-Île située le long de la route centrale est en partie affectée par ce problème, décrit par un Plan de Prévention des Risques. D'éventuels projets de construction devront en tenir compte (voir en mairie).



Il semble prudent de ce fait de considérer ces phénomènes naturels avec humilité et essayer de s'y adapter, lorsque c'est nécessaire, plutôt que de les défier...

Il est très rare que l'homme, confronté à de tels phénomènes, ait le dessus et si la réaction peut se faire attendre, elle vient toujours et est d'autant plus destructrice.

Georges Delpont

Mouvements de terrain : [www.bdmvt.net](http://www.bdmvt.net)  
Cavités souterraines : [www.bdcavités.net](http://www.bdcavités.net)  
Argiles : [www.argiles.fr](http://www.argiles.fr)  
Risques naturels et technologiques : [www.prim.net](http://www.prim.net)  
Information géologiques : [www.infoterre.brgm.fr](http://www.infoterre.brgm.fr)